

GUIDE DE SAISINE DE LA COMMISSION DE REFORME SUR AGIRHE



Contact :
Pôle Prévention et Santé au Travail
Secrétariat de la Commission de réforme
✉ : com.reforme@cdg51.fr
☎ : 03.26.69.99.13
03.26.69.99.14

Sur AGIRHE :

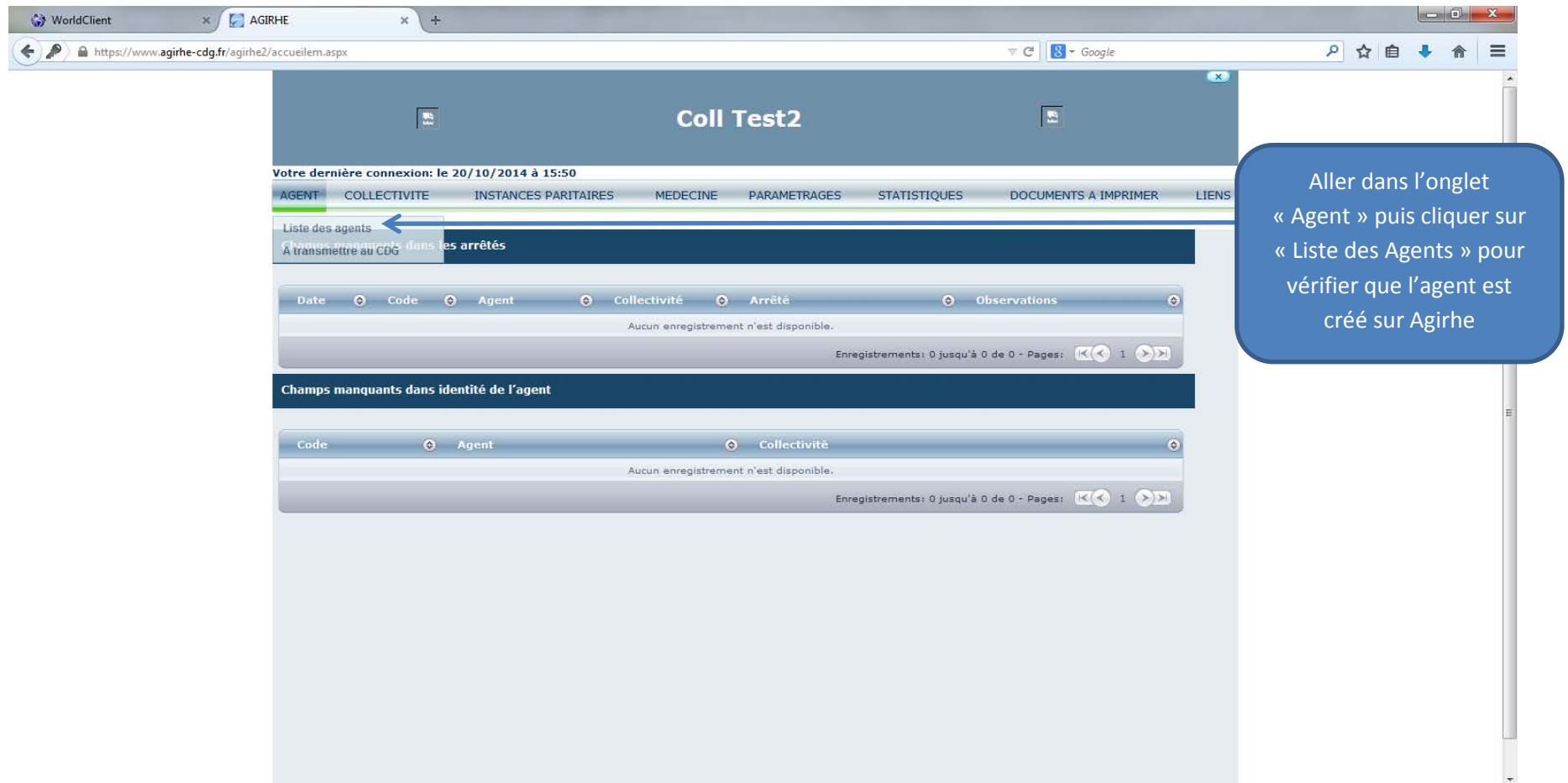


PRECONISATIONS TECHNIQUES :

- Utiliser **IMPERATIVEMENT** Mozilla Firefox comme navigateur Internet (au minimum la version 6)
- Ne jamais utiliser la flèche « retour en arrière » de votre navigateur Internet
- Déconnexion automatique au-delà de 20 minutes d'inactivité
- Ne pas ouvrir deux fenêtres Agirhe 2 sur le même ordinateur

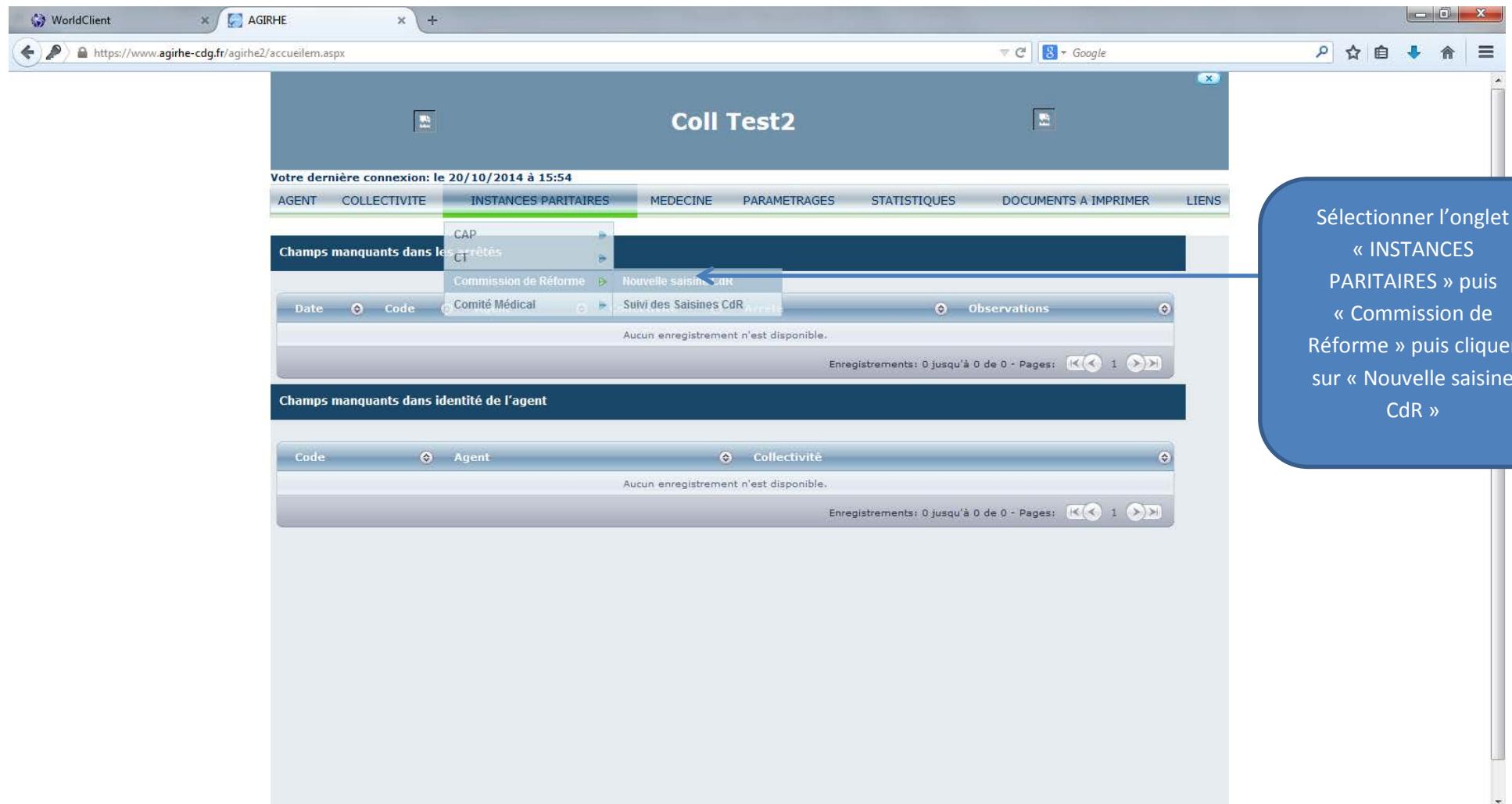
I- La recherche sur Agirhe de l'agent concerné

ATTENTION : la saisine de la Commission de Réforme ne pourra s'effectuer via le module que dans l'hypothèse où l'agent est déjà créé sous AGIRHE.
Pour vérifier que l'agent est présent dans la base de données Agirhe, il convient de suivre la démarche détaillée ci-dessous. Dans l'hypothèse où l'agent serait inexistant sur Agirhe, merci de prendre contact avec le Pôle « Gestion et Accompagnement du Personnel » du Centre de Gestion



The screenshot shows a web browser window titled "AGIRHE" with the URL <https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx>. The page is titled "Coll Test2". At the top, there is a navigation bar with tabs: AGENT (highlighted in green), COLLECTIVITE, INSTANCES PARITAIRES, MEDECINE, PARAMETRAGES, STATISTIQUES, DOCUMENTS A IMPRIMER, and LIENS. Below the navigation bar, a message says "Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 15:50". A blue arrow points to the "Liste des agents" link under the AGENT tab. A callout bubble contains the instruction: "Aller dans l'onglet « Agent » puis cliquer sur « Liste des Agents » pour vérifier que l'agent est créé sur Agirhe". The main content area has two sections: "Champs manquants dans les arrêtés" and "Champs manquants dans identité de l'agent". Both sections show a table with columns: Date, Code, Agent, Collectivité, Arrêté, and Observations. The message "Aucun enregistrement n'est disponible." is displayed in both sections. At the bottom of each section, it says "Enregistrements: 0 jusqu'à 0 de 0 - Pages: << < 1 > >>".

II- La saisine de l'instance



WorldClient AGIRHE

https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

AGENT COLLECTIVITE INSTANCE PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Création d'une nouvelle saisine

La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : Tapez les 2 premières lettres du nom de l'agent

Saisir l'adresse courriel de la collectivité puis sélectionner l'agent concerné en tapant les 2 premières lettres de son nom

RAPPEL : La Commission de Réforme n'est compétente que pour les agents affiliés à la CNRACL

WorldClient AGIRHE

https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

Coll Test2

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Création d'une nouvelle saisine
La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : BARDOT A(AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider selection

↑
Valider la sélection

6

WorldClient AGIRHE

https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Création d'une nouvelle saisine

La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : BARDOT A(AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider selection

Sélectionnez objet de la saisine : Selectionnez un objet

Sélectionnez motif de la saisine :

- > Selectionnez un objet
- > Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service
- Demande d'allocation temporaire d'invalidité
- Demande de retraite pour invalidité
- AIT

Sélectionner l'objet de la saisine

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx Google

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Création d'une nouvelle saisine
La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : BARDOT A (AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider selection

Sélectionnez objet de la saisine : Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service

Sélectionnez motif de la saisine : Sélectionnez un motif

- Selectionnez un motif
- Congé pour infirmités de guerre
- Consolidation suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Dernier renouvellement de la disponibilité d'office
- Détermination du taux d'I.P.P suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Disponibilité d'office après congé de longue durée pour une affection contractée en service
- Guérison suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Imputabilité au service de la prolongation des arrêts au delà d'1 an (aptitude ou inaptitude)
- Imputabilité au service d'un accident
- Imputabilité au service d'un accident de trajet
- Octroi d'un congé de longue durée pour une affection contractée en service
- Octroi ou prolongation d'un temps partiel thérapeutique suite à un AS ou une MP
- Prise en charge des soins suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Prise en charge d'un appareillage suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Prise en charge d'une cure thermale suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Rechute suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Reclassement suite à un accident de service ou une maladie professionnelle
- Reconnaissance maladie professionnelle/contractée en service
- Reprise à temps plein suite à un accident de service ou une maladie professionnelle

Sélectionner le motif de la saisine

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx Google

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Création d'une nouvelle saisine

La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : BARDOT A(AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider sélection

Sélectionnez objet de la saisine : Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service

Sélectionnez motif de la saisine : Imputabilité au service d'un accident

Ajouter ce motif

Cliquer sur « Ajouter ce motif »

NB : il est possible d'ajouter plusieurs motifs sans avoir à procéder à une nouvelle saisine. Pour ce faire sélectionner un nouveau motif et cliquer de nouveau sur « ajouter ce motif »

WorldClient AGIRHE

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

Coll Test2

Création d'une nouvelle saisine

La commission de réforme ne peut être saisie que pour des agents titulaires ou stagiaires, qui effectuent au moins 28 H par semaine (affiliés à la CNRACL)

Aide

Adresse de messagerie du créateur de la saisine : com.reforme@cdg51.fr

Sélectionnez un agent : BARDOT A(AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider selection

Sélectionnez objet de la saisine : Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service

Sélectionnez motif de la saisine : Imputabilité au service d'un accident

Ajouter ce motif

	motif
Imputabilité au service d'un accident	Supprimer

Afficher la liste des pièces à fournir

Cliquer sur « Afficher la liste des pièces à fournir »

Votre dernière connexion: le 20/10/2014 à 16:02

Coll Test2

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARTAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Sélectionnez un agent : BARDOT-A (AGENT TECHNIQUE QUALIFIE DES ETS D'ENSEIGNEMENT)

Categorie de l'agent : C

Valider selection

Sélectionnez objet de la saisine : Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service

Sélectionnez motif de la saisine : Imputabilité au service d'un accident

Ajouter ce motif

motif	Supprimer
Imputabilité au service d'un accident	

Afficher la liste des pièces à fournir

Pièces à joindre au dossier
La saisine d'une fiche de poste est obligatoire.

Libellé	Status
Rapport hiérarchique	Facultatif
Rapport des témoins	Facultatif
Certificat médical initial (renseignements médicaux clairs et détaillés)	Document à envoyer
Expertise médicale effectuée par un médecin agréé	Document à envoyer
Borderouge de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivri des saisines: CDR)	Document à envoyer
Certificat médical final (s'il y a lieu)	Document à envoyer
Certificats médicaux de prolongation (le cas échéant)	Document à envoyer
Déclaration administrative de l'accident (à compléter sur Agirhe)	Document à envoyer
Fiche de poste renseignée sur Agirhe précisant obligatoirement les missions et les activités	selectionnée dessous
rapport du médecin de prévention (AT)	Facultatif
Demande circonstanciée de l'agent	Facultatif

Code couleur des différentes pièces à fournir. Cf. légende ci-dessous

Légende des codes couleur des différentes pièces à fournir :

- █ Le document est inexistant. Votre saisine ne pourra pas être validée. Exemple : la fiche de poste à compléter
- █ Le document existe sur Agirhe. La collectivité doit vérifier qu'il est complet
- █ Plusieurs documents existent. La collectivité doit sélectionner en dessous du tableau le document concernée par la saisine
- █ Document à envoyer par courrier
- █ L'envoi de ce document est facultatif

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx Google

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 08:38

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Ajouter ce motif

Imputabilité au service d'un accident	motif
	Supprimer

Afficher la liste des pièces à fournir

Pièces à joindre au dossier
La saisie d'une fiche de poste est obligatoire

Libellé	Statut
Rapport hiérarchique	Facultatif
Rapport des témoins	Facultatif
Certificat médical initial (renseignements médicaux clairs et détaillés)	Document à envoyer
Expertise médicale effectuée par un médecin agréé	Document à envoyer
Bordereau de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivre des saisines CDR)	Document à envoyer
Certificat médical final (s'il y a lieu)	Document à envoyer
Certificats médicaux de prolongation (le cas échéant)	Document à envoyer
Déclaration administrative de l'accident (à compléter sur Agirhe)	A sélectionner ci-dessous
Fiche de poste renseignée sur Agirhe précisant obligatoirement les missions et les activités	Saisir fiche de poste
rappor du médecin de prévention (AT)	Facultatif
Demande circonstanciée de l'agent	Facultatif

Informations complémentaires

Evenement initial :
Selectionnez le type d'événement initial :

Sélectionnez la déclaration d'accident

Sélectionnez un type

- Accident de travail ou de trajet
- Maladie professionnelle
- Allocation temporaire d'invalidité
- Retraite pour invalidité
- Reconnaissance travailleur handicapé
- Maladie ordinaire
- Disponibilité d'office

Sélectionner le type d'événement initial concerné par la saisine parmi la liste proposée. Exemple : Maladie ordinaire pour une retraite pour invalidité / Allocation Temporaire d'Invalidité pour une révision de l'ATI

ATTENTION : dans le cas d'une saisine pour « imputabilité au service d'un accident. Il convient de considérer que l'événement initial est cet accident. Il faut donc sélectionner « Accident de travail ou trajet »

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 08:38

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Sélectionnez objet de la saisine : Accident de service/trajet ou maladie professionnelle/contractée en service

Sélectionnez motif de la saisine : Imputabilité au service d'un accident

Ajouter ce motif

	motif
Imputabilité au service d'un accident	Supprimer

Afficher la liste des pièces à fournir

Pièces à joindre au dossier
La saisie d'une fiche de poste est obligatoire

Libellé	Statut
Rapport hiérarchique	
Rapport des témoins	
Certificat médical initial (renseignements médicaux clairs et détaillés)	
Expertise médicale effectuée par un médecin agréé	
Borderou de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivre des saisines CDR)	
Certificat médical final (s'il y a lieu)	
Certificats médicaux de prolongation (le cas échéant)	
Déclaration administrative de l'accident (à compléter sur Agirhe)	
Fiche de poste renseignée sur Agirhe précisant obligatoirement les missions et les activités	Saisir fiche de poste
rapport du médecin de prévention (AT)	
Demande circonstanciée de l'agent	

Informations complémentaires

Evenement initial : 10/12/2013 trajet

Selectionnez le type d'événement initial :

date de l'événement : ou saisissez la date de l'accident :

Sélectionner la déclaration correspondant à l'événement initial ou saisir la date de l'événement initial

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 08:38

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

[Ajouter ce motif](#)

Imputabilité au service d'un accident	motif
	Supprimer

[Afficher la liste des pièces à fournir](#)

Pièces à joindre au dossier
La saisie d'une fiche de poste est obligatoire

Libellé	Statut
Rapport hiérarchique	
Rapport des témoins	
Certificat médical initial (renseignements médicaux clairs et détaillés)	
Expertise médicale effectuée par un médecin agréé	
Borderou de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivre des saisines CDR)	
Certificat médical final (s'il y a lieu)	
Certificats médicaux de prolongation (le cas échéant)	
Déclaration administrative de l'accident (à compléter sur Agirhe)	
Fiche de poste renseignée sur Agirhe précisant obligatoirement les missions et les activités rapport du médecin de prévention (AT)	Saisir fiche de poste
Demande circonstanciée de l'agent	

Informations complémentaires

Evenement initial :
 Selectionnez le type d'évenement initial :
 Selectionnez une decla ou saisissez la date de l'accident :

Sélectionnez la déclaration d'accident

Attention : la création d'une nouvelle déclaration entraîne l'annulation des éléments déjà complétés pour la saisine de la Commission de Réforme

Selectionner la déclaration correspondant à l'accident concerné ou dans l'hypothèse où celle-ci n'aurait pas été complétée préalablement à la saisine, cliquer sur « Créer une nouvelle déclaration ».

Attention : la création d'une nouvelle déclaration entraîne l'annulation des éléments déjà complétés pour la saisine de la Commission de Réforme

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx Google

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 08:38

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Sélectionnez objet de la saisine : Demande d'allocation temporaire d'invalidité

Sélectionnez motif de la saisine : Demande initiale d'Allocation Temporaire d'Invalidité

[Ajouter ce motif](#)

	motif
Demande initiale d'Allocation Temporaire d'Invalidité	Supprimer

[Afficher la liste des pièces à fournir](#)

Pièces à joindre au dossier

Libellé	Statut
Demande signée par l'agent	Document à envoyer
Bordereau de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivi des saisines CDR)	Document à envoyer
Date(s) du(des) PV de la Commission de Réforme si dossier de l'agent déjà examiné	A compléter ci-dessous
Déclaration administrative de l'AT/de l'accident de trajet/de la MP (à compléter sur Agirhe)	A sélectionner ci-dessous
Ensemble des certificats médicaux liés à l'accident ou à la maladie professionnelle	Document à envoyer
Rapport médical complété par un médecin agréé (formulaire de demande ATIACL)	Télécharger
Arrêté d'imputabilité de l'accident ou de la maladie	Document à envoyer

Informations complémentaires

Date(s) du(es) procès-verbal de la Commission de Réforme si le dossier a déjà été examiné
21/01/2014

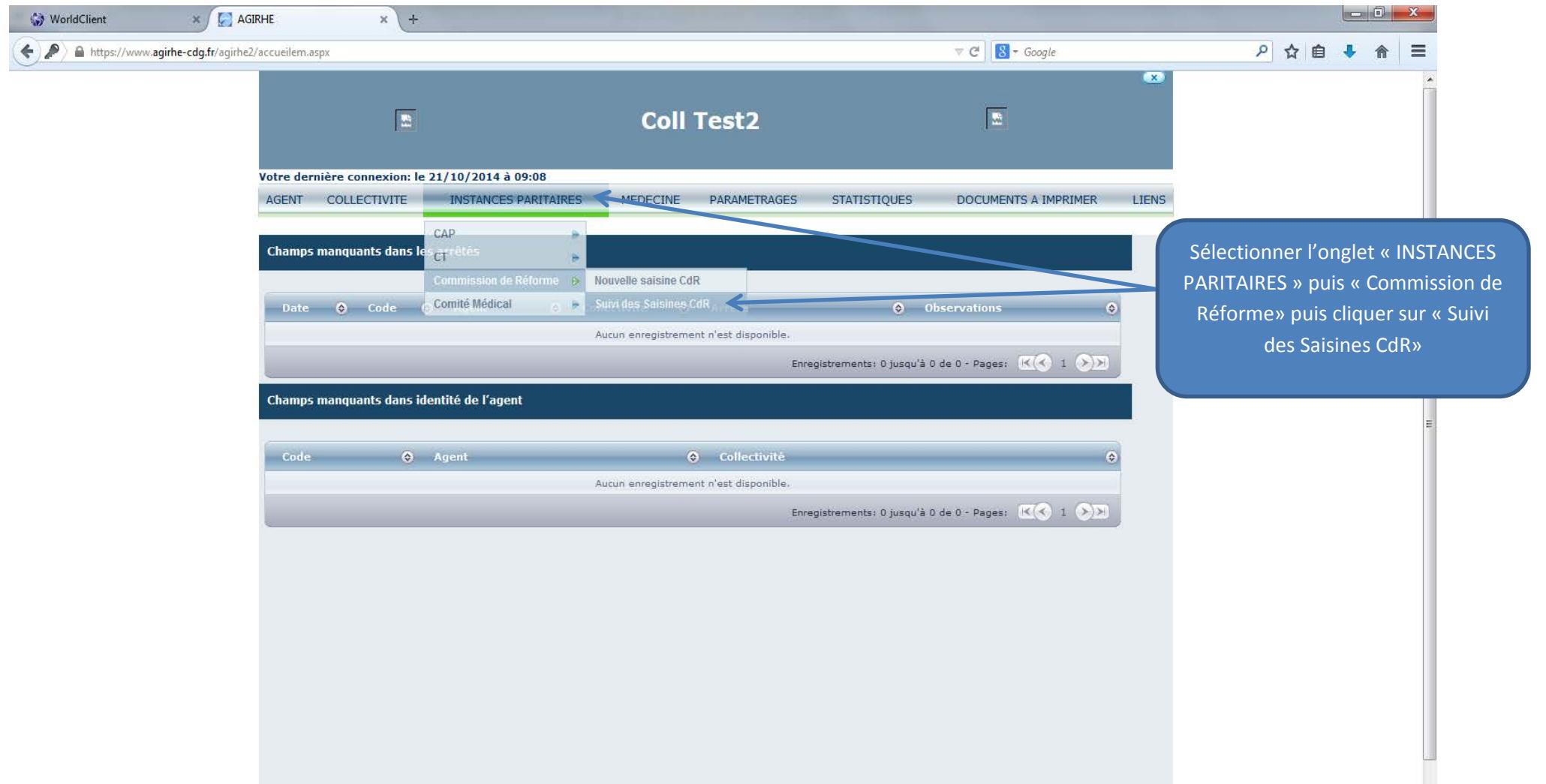
Sélectionnez la déclaration d'accident
10/12/2013 [Créer une nouvelle déclaration](#)

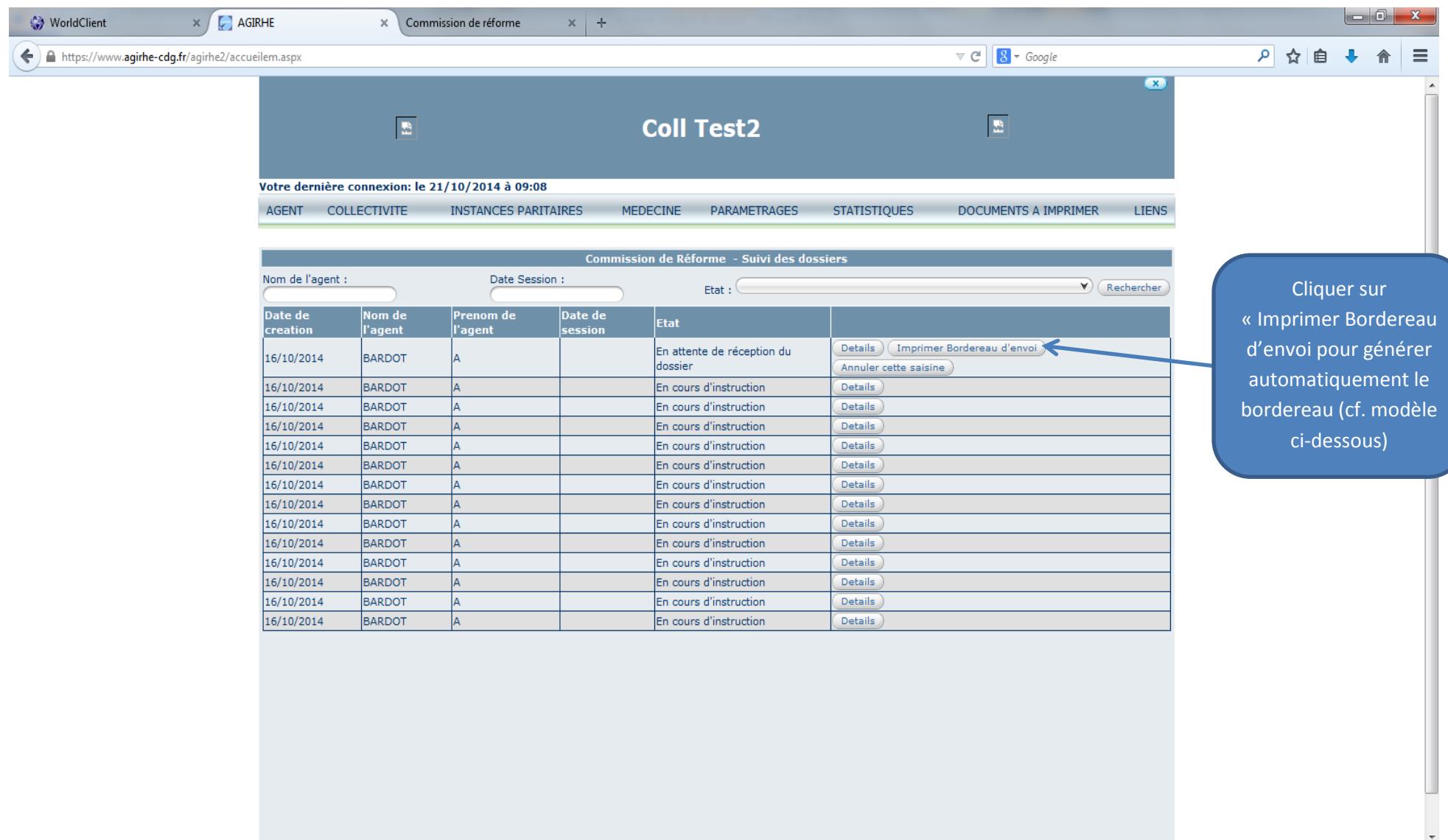
[Valider la saisine](#)

Une fois l'ensemble des éléments demandés complétés, cliquer sur « Valider la saisine »

ATTENTION : suite à la validation de la saisine, la collectivité doit impérativement adresser au secrétariat de la Commission de Réforme le bordereau d'envoi des pièces accompagné des pièces justificatives demandées (cf. procédure ci-dessous pour l'impression de ce bordereau)

III- L'impression du bordereau d'envoi des pièces





« Imprimer Bordereau d'envoi pour générer automatiquement le bordereau (cf. modèle ci-dessous)

MODELE DE BORDEREAU D'ENVOI DES PIECES

Centre de Gestion de la Fonction Publique
Territoriale de la Marne
Pôle Prévention et Santé au Travail
Secrétariat de la Commission de Réforme
11 rue Carnot
CS 10105
51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Nos réf. :

Objet : **Saisine de la Commission de réforme**

A.....,
Le

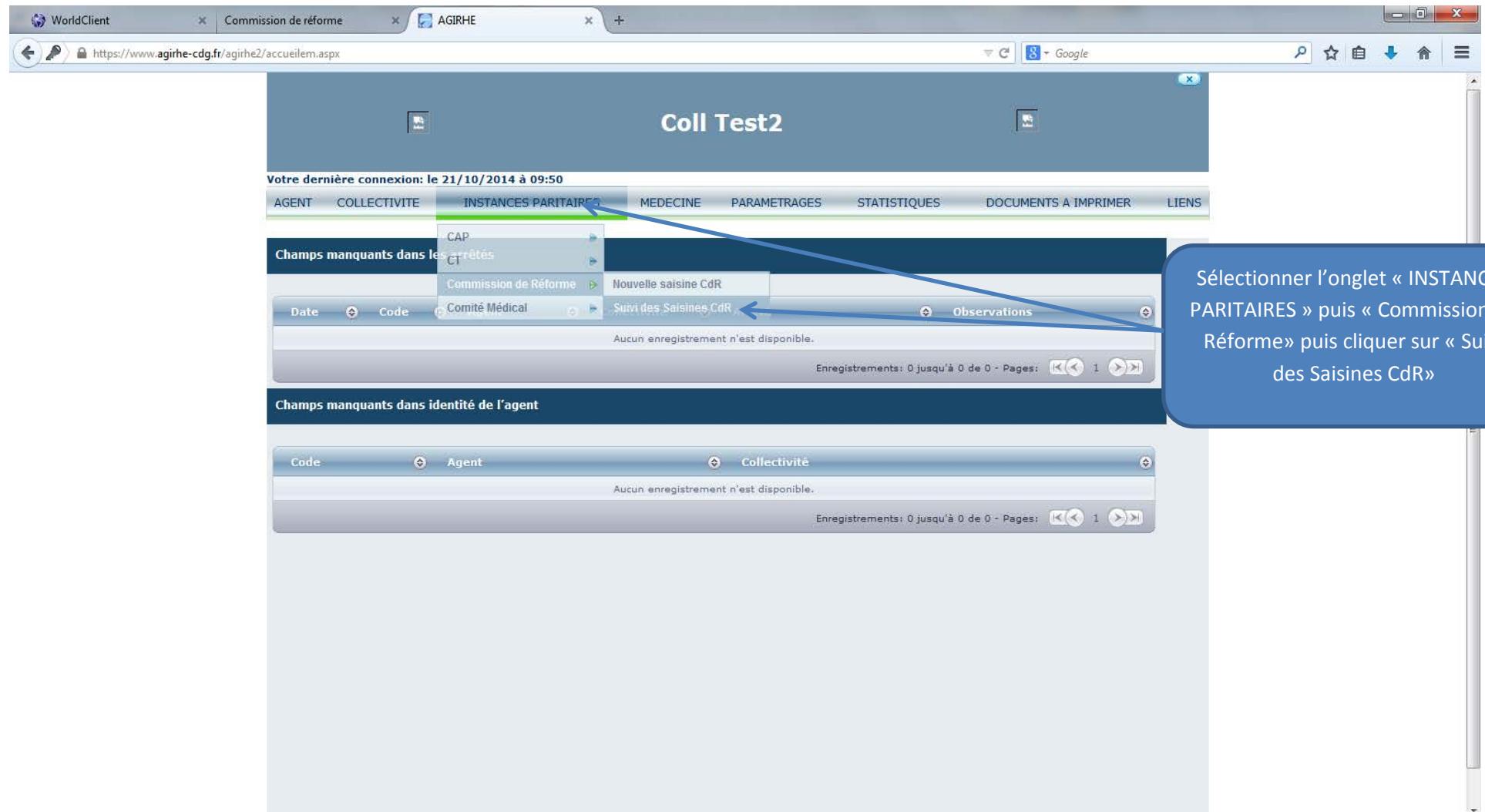
BORDEREAU D'ENVOI

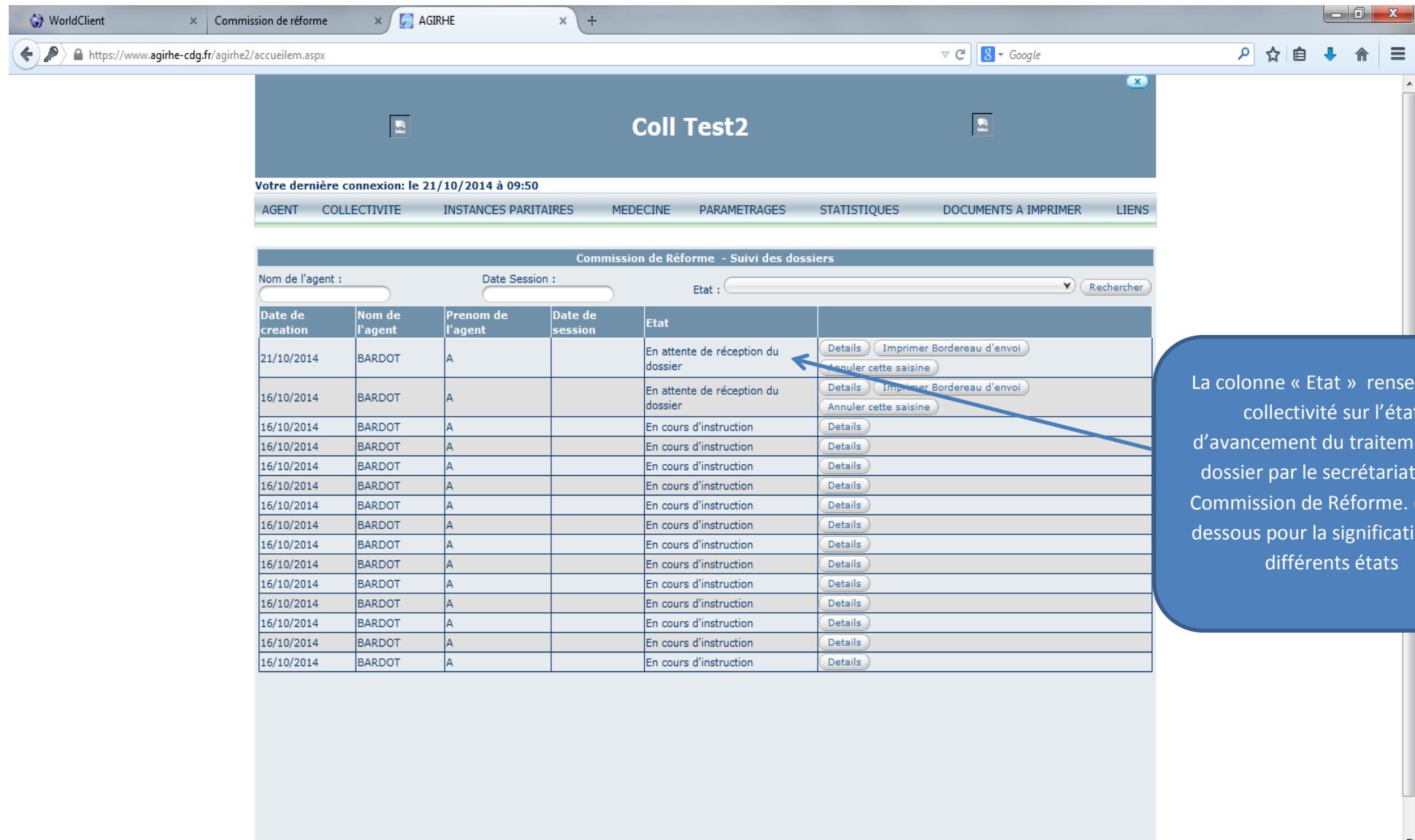
DEMANDE DE SAISINE	LISTE DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER (cochez les documents joints au présent bordereau)
Collectivité : Coll Test2 Nom et prénom de l'agent concerné : BARDOT A Motif de la saisine : - Demande initiale d'Allocation Temporaire d'Invalidité	<input type="checkbox"/> Demande signée par l'agent <input type="checkbox"/> Bordereau de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivi des saisines CDR) <input type="checkbox"/> Ensemble des certificats médicaux liés à l'accident ou à la maladie professionnelle <input type="checkbox"/> Rapport médical complété par un médecin agréé (formulaire de demande ATIACL) <input type="checkbox"/> Arrêté d'imputabilité de l'accident ou de la maladie

Cachet et Signature de l'Autorité Territoriale

RAPPEL : Seul un dossier COMPLET pourra être instruit par le secrétariat de la Commission de Réforme. A défaut, le dossier sera examiné à la séance suivante

IV- Le suivi des dossiers





La colonne « Etat » renseigne la collectivité sur l'état d'avancement du traitement du dossier par le secrétariat de la Commission de Réforme. (cf. Ci-dessous pour la signification des différents états

Signification des différents états d'avancement du traitement des dossiers :

- « **En attente de réception du dossier** » : le Secrétariat n'a pas encore réceptionné le bordereau de saisine accompagné des pièces justificatives
- « **Incomplet** » : le Secrétariat a réceptionné le dossier de saisine mais celui-ci ne comporte pas l'ensemble des pièces demandées. Le détail de la ou des pièce(s) manquante(s) est visualisable en cliquant sur « détails » (procédure détaillée à l'étape suivante). Le secrétariat adresse à la collectivité un courrier récapitulant les pièces manquantes
- « **En attente de réception de l'expertise** » : le Secrétariat a réceptionné le dossier de saisine mais celui-ci ne comporte pas l'expertise demandée ou celle-ci est incomplète. Le secrétariat adresse un courrier à la collectivité afin de proposer de faire réaliser l'expertise.
- « **En cours d'instruction** » : le Secrétariat a réceptionné le dossier de saisine et celui-ci est complet. Le secrétariat procède à la pré-instruction du dossier afin que celui-ci puisse être inscrit à l'ordre du jour.
- « **Inscrit à l'ordre du jour** » : Suite à l'instruction, le Secrétariat a inscrit le dossier à l'ordre du jour de la prochaine séance
- « **Quorum incomplet** » : La Commission de Réforme n'a pu émettre un avis pour absence de quorum.
- « **Finalisé** » : La Commission de Réforme a émis un avis sur le dossier. Celui-ci est visualisable en cliquant sur « détails » au plus tard 24h après la séance (procédure détaillée à l'étape suivante). Le secrétariat adressera par courrier à la collectivité le procès-verbal de la Commission. Seul ce document fait foi de l'avis rendu.

Détails d'un dossier incomplet

The screenshot shows a web-based application titled "Coll Test2" running on the AGIRHE platform. The main title bar includes tabs for "WorldClient", "Commission de réforme", and "AGIRHE". The URL in the browser is <https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx>. The page header displays the date of the last connection: "Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 09:50". Below the header is a navigation menu with links: AGENT, COLLECTIVITE, INSTANCES PARITAIRES, MEDECINE, PARAMETRAGES, STATISTIQUES, DOCUMENTS A IMPRIMER, and LIENS.

The main content area is titled "Commission de Réforme - Suivi des dossiers". It features three search/filter fields: "Nom de l'agent:", "Date Session:", and "Etat:". The "Etat:" dropdown is set to "Incomplet". A "Rechercher" button is located to the right of the search fields. The main table lists 16 rows of data, each representing a file entry. The columns are: Date de creation, Nom de l'agent, Prenom de l'agent, Date de session, and Etat. The "Etat" column shows values such as "Incomplet", "En attente de réception du dossier", and "En cours d'instruction". To the right of each row, there are three buttons: "Details", "Imprimer Bordereau d'envoi", and "Annuler cette saisine". A blue callout bubble points to the "Details" button in the first row, with the text: "Cliquer sur « détails » afin de visualiser les informations détaillées relative au dossier concerné".

Date de creation	Nom de l'agent	Prenom de l'agent	Date de session	Etat	
21/10/2014	BARDOT	A		Incomplet	Details Imprimer Bordereau d'envoi Annuler cette saisine
16/10/2014	BARDOT	A		En attente de réception du dossier	Details Imprimer Bordereau d'envoi Annuler cette saisine
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details

WorldClient | Commission de réforme | AGIRHE | https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx | Google

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 09:50

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Commission de Réforme - Suivi des dossiers

Date Session : Etat :

Motifs
Demande initiale d'Allocation Temporaire d'Invalidité

Historique

Date	Etat
21/10/2014 10:50:33	En attente de réception du dossier
21/10/2014 11:22:15	Incomplet

Pièces à joindre

Libellé	Etat
Demande signée par l'agent	<input type="checkbox"/>
Bordereau de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivi des saisines CDR)	<input type="checkbox"/>
Date(s) du(des) PV de la Commission de Réforme si dossier de l'agent déjà examiné	<input checked="" type="checkbox"/>
Ensemble des certificats médicaux liés à l'accident ou à la maladie professionnelle	<input type="checkbox"/>
Déclaration administrative de l'AT/de l'accident de trajet/de la MP (à compléter sur Agirhe)	<input checked="" type="checkbox"/>
Rapport médical complété par un médecin agréé (formulaire de demande ATIACL)	<input type="checkbox"/>
Arrêté d'imputabilité de l'accident ou de la maladie	<input type="checkbox"/>

Retour

Rappel des différents états successifs du dossier

Tableau récapitulatif nécessaire à l'instruction du dossier. Les pièces réceptionnées par le Secrétariat sont matérialisées dans la colonne « Etat » par une croix. Les cases vides signifient que la ou les pièce(s) concernée(s) n'ont pas été réceptionnée(s) par le Secrétariat.

Détails d'un dossier finalisé et visualisation de l'avis rendu par la Commission de Réforme

The screenshot shows a web browser window with the title "Coll Test2". The address bar indicates the URL is <https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx>. The page header includes links for AGENT, COLLECTIVITE, INSTANCES PARITAIRES, MEDECINE, PARAMETRAGES, STATISTIQUES, DOCUMENTS A IMPRIMER, and LIENS.

The main content area is titled "Commission de Réforme - Suivi des dossiers". It features a search bar with fields for "Nom de l'agent", "Date Session", and "Etat", along with a "Rechercher" button. Below the search bar is a table listing dossier entries:

Date de creation	Nom de l'agent	Prenom de l'agent	Date de session	Etat	
21/10/2014	BARDOT	A		Incomplet	Details Imprimer Bordereau d'envoi Annuler cette saisine
16/10/2014	BARDOT	A		En attente de réception du dossier	Details Imprimer Bordereau d'envoi Annuler cette saisine
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A	31/12/2014	Finalisé	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details
16/10/2014	BARDOT	A		En cours d'instruction	Details

A blue callout box with a white arrow points to the "Finalisé" status of the last entry (dated 31/12/2014). Another blue callout box with a white arrow points to the date "31/12/2014" in the same row. A large blue callout box on the right contains the text: "Cliquer sur détail sur la ligne du dossier dont l'état indique qu'il est finalisé".

La date d'examen du dossier par la Commission de Réforme apparaît dès lors que l'avis est rendu

WorldClient AGIRHE https://www.agirhe-cdg.fr/agirhe2/accueilem.aspx

Coll Test2

Votre dernière connexion: le 21/10/2014 à 11:55

AGENT COLLECTIVITE INSTANCES PARITAIRES MEDECINE PARAMETRAGES STATISTIQUES DOCUMENTS A IMPRIMER LIENS

Motifs
Demande initiale d'Allocation Temporaire d'Invalidité

Historique

Date	Etat
16/10/2014 13:48:38	En attente de réception du dossier
16/10/2014 14:11:52	En cours d'instruction
21/10/2014 11:49:33	Finalisé

Instruction :

Mr Bardot a été victime d'un accident de service le 10/12/13. Celui-ci a été reconnu imputable au service par la Collectivité. La date de consolidation a été fixée au 30/09/2014 par la Commission de Réforme lors de la séance du 23/10/14. La Commission de Réforme est aujourd'hui saisie par la Collectivité pour faire suite à la demande de Mr Bardot quant à l'attribution d'une ATI. La collectivité a diligenté une expertise auprès du Docteur X. Cette expertise s'est déroulée le 25/09/2013 et le

Avis de l'administration du mercredi 31 décembre 2014

Favorable

Avis de la Commission

Le taux d'IPP est fixé à : 12 %

Au vu de l'expertise effectuée par le Docteur X. le 25/09/2013 proposant de fixer le taux d'I.P.P de 12%, la Commission de Réforme, après avoir apprécié la réalité des infirmités invoquées par l'agent, décide de suivre l'avis du Docteur X. et de fixer le taux d'I.P.P à 12% ouvrant droit au versement de l'Allocation Temporaire d'Invalidité

Pièces à joindre

Libellé	Etat
Demande signée par l'agent	<input checked="" type="checkbox"/>
Bordereau de saisine mentionnant les pièces à fournir (onglet suivi des saisines CDR)	<input checked="" type="checkbox"/>
Date(s) du(des) PV de la Commission de Réforme si dossier de l'agent déjà examiné	<input checked="" type="checkbox"/>
Ensemble des certificats médicaux liés à l'accident ou à la maladie professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration administrative de l'AT/de l'accident de trajet/de la MP (à compléter sur Agirhe)	<input checked="" type="checkbox"/>
Rapport médical complété par un médecin agréé (formulaire de demande ATIACL)	<input checked="" type="checkbox"/>

Dans le champ « Instruction » apparaît les éléments renseignés par le Secrétariat lors de la pré-instruction du dossier

Motivations de l'avis rendu